

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 791

présenté par

Mme Blin, Mme Serre, Mme Audibert, Mme Trastour-Isnart, M. Benassaya, M. Meyer, M. Cattin,  
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Therry et M. Ravier

-----

**ARTICLE 16 TER**

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« un an »

les mots :

« trois ans ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les examens en vue d'attester de la virginité sur une personne mineure doivent être condamnés plus sévèrement.